



19 Rue Thom, C.P. 212,
Sept-Îles, Québec, G4R 4K5

Au nom du Club de golf Ste-Marguerite je vous souhaite un temps des fêtes chaleureux et une année 2017 des plus merveilleuses avec, bien sûr, la santé. Je vous souhaite aussi une saison de golf 2017 remplie de soleil, de plaisirs et à la hauteur de vos attentes.

En 2015 nous avons connu une augmentation sensible du nombre de membres suite aux offres alléchantes qui visaient certains créneaux. Notre stratégie ainsi que la courtoisie de nos membres envers les nouveaux adeptes ont été bénéfiques. Un vent de renouveau a frappé notre club. En effet, on a pu remarquer de nouveaux visages et une participation accrue à tous les tournois du club sans compter une ambiance plus festive et chaleureuse à l'intérieur du chalet. En 2016, la situation économique difficile a provoqué une baisse du nombre de membres de l'ordre de 5%. Évidemment, en 2017 notre objectif est de conserver tous nos membres et d'en conquérir de nouveaux. Des analyses ont été faites afin d'établir la meilleure stratégie possible pour y parvenir. Bien sûr, nous sommes conscients que les tarifs devront être nivelés à court et moyen terme. Plus nous aurons de membres, meilleure sera la santé du club et plus nous serons en mesure d'offrir un meilleur prix à tous. D'ailleurs, en 2017, nous avons diminué les tarifs pour les catégories « Individuel régulier » de \$30 et « Couple régulier » de \$60. Cette diminution s'inscrit dans notre stratégie de nivellement des tarifs et cette dernière est revue annuellement.

Comme à chaque année, vous serez averti par les journaux locaux et/ou par voie électronique concernant la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle.

Notes importantes:

- Pour cette année encore tous ceux et celles qui payeront leur carte de membre en totalité avant le 1^{er} mai 2017 obtiendront une carte cadeau de la Boutique d'une valeur de 40\$ pour un membre et 60\$ pour un couple.
- Les modes de paiement étalés autorisés en 2017 sont 12, 5 ou 2 paiements. Tous ceux qui ne se prévaudront pas de cette offre devront régler le montant total de leur carte en un seul versement au début de la saison sans quoi des frais d'administration de 50\$ par personne seront chargés.

- Depuis quelques années chaque membre assume un montant de consommation annuelle minimum obligatoire au bar de \$50 (sauf pour les étudiants de 25 ans et moins) qui est NON REPORTABLE à une année subséquente. En 2017, le même principe s'appliquera pour le restaurant pour un autre montant de \$50 selon les mêmes règles que pour le bar.
- Les droits de jeu journaliers après 13h00 sont gratuits pour tous les enfants de 13 ans et moins accompagnés d'un membre.

Pour conclure, il me fait plaisir de me rendre disponible si vous désirez offrir un cadeau de golf à un proche pour la fête de Noël. Vous n'avez qu'à communiquer avec moi par courriel au golf1980inc@gmail.com ou par Facebook sur la page officielle du Club de Golf Ste-Marguerite.

Veillez accepter mes salutations les plus sincères,

Jean-Pierre Morin
Professionnel Gestionnaire